

Comité de bon voisinage – Secteur Édouard-Montpetit

Rencontre de création

26 septembre 2018

Réseau express métropolitain





Ordre du jour et objectif

Ordre du jour



- Ordre du jour proposé :
 - Présentation des participants et de leurs attentes face au comité
 - Présentation du mandat et de modalités de fonctionnement
 - Date, lieu et sujets à traiter lors de la prochaine rencontre
 - Sélection des représentants citoyens

Objectif: jeter les bases du mandat et de la composition du comité



Présentation des participants et des attentes face au comité



Mandat et modalités de fonctionnement

Mandat et responsabilités du comité



Assurer la bonne cohabitation entre le chantier du REM et les riverains

- Partager de manière proactive les informations concernant :
 - Les travaux complétés, en cours et à venir
 - Les impacts anticipés
 - Les mesures d'atténuation
- Les rencontres devront permettre :
 - De répondre aux questions
 - D'identifier des pistes de solution aux problématiques soulevées
 - D'échanger avec ouverture et transparence

Nos engagements



- Être à l'écoute des membres, répondre aux questions et aux préoccupations
- Fournir une information juste et à jour lors des rencontres
- Rechercher des solutions visant à répondre aux préoccupations soulevées et en assurer le suivi lors des rencontres
- Expliquer pourquoi des mesures peuvent ou non être implantées à la suite à cette recherche de solutions
- Publier les présentations faites au comité et les comptes rendus des rencontres sur le site web du projet (rem.info)

Responsabilités des membres



- Pour mener à bien ce mandat, les membres du comité de bon voisinage :
 - Participent de bonne foi aux discussions et à la recherche de solutions
 - Considèrent les besoins et intérêts de toutes les parties concernées
 - Sont présents aux rencontres (durée maximale de trois heures) et participent activement aux discussions
 - Font preuve de respect, d'écoute et contribuent de façon constructive aux échanges

Formule des rencontres



- Rencontres ouvertes aux résidents riverains
- Membres du comité ont la priorité pour poser des questions, puis le facilitateur prend des questions du public
- Ordre du jour type :
 - Rappel des règles
 - Suivis sur les questions en suspens et les plaintes depuis le dernier comité
 - État des travaux
 - Travaux réalisés et à venir dans les prochains mois
 - Bilan des mesures de suivi (incluant bruit et qualité de l'air)
 - Mesures d'atténuation
 - Autres sujets

Taille et composition du comité



- Taille suggérée: 15 à 20 personnes
- Composition établie en fonction des intérêts en présence
- Bureau de projet REM représenté par un intervenant technique et un membre du bureau de relations avec la communauté
- Consortium NouvlR représenté par un intervenant technique et un membre de l'équipe de relations avec la communauté
- Représentations de la Ville de Montréal et des arrondissements
 Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce et Outremont

Taille et composition du comité



- Membres institutionnels invités à siéger d'office au comité:
 - Université de Montréal
 - Direction de l'école primaire Saint-Germain d'Outremont
 - CPE de l'Université de Montréal
 - Église Saint-Germain d'Outremont
 - Garderie Les petits bouts de choux
 - Pensionnat Saint-Nom-de-Marie
 - Résidence Château Vincent-d'Indy
 - Poste de quartier 24 (SPVM)

Taille et composition du Comité



- -Critères pour la sélection des membres riverains du comité:
 - Proximité des travaux de construction (ou niveau d'impact en lien avec les travaux)
 - Disponibilité pour participer à l'ensemble des rencontres
 - Motivation à participer au comité
 - Connaissance du milieu ou autre expertise pertinente
 - Représentativité des intérêts en présence et des population affectées
- Des personnes-ressources pourront être invitées à intervenir dans la discussion, au besoin.

Taille et composition du comité



- Les rencontres du comité de bon voisinage seront animées par un facilitateur professionnel.
- Advenant la nécessité de remplacer un représentant, la partie concernée doit informer le bureau de projet REM dans les meilleurs délais.
- -Si un membre se désiste, il sera remplacé en respectant la même catégorie d'acteurs.

Rôle et responsabilité du facilitateur



- Le facilitateur n'a aucun intérêt associé aux résultats des travaux du comité de bon voisinage
- Pierre Tessier, président, Communications Infrarouge, agira comme facilitateur
- Rôle: aider les membres à collaborer, assurer le respect des modalités convenues entre eux et voir au cadre convivial et respectueux des échanges
- Le facilitateur sera rémunéré par le bureau de projet REM

Communication publique



- -Compte rendu sommaire rédigé après chaque rencontre et envoyé aux membres du comité pour commentaires
- Compte rendu et présentations seront rendus publics sur le site
 Web du REM environ deux semaines après la rencontre

Portée et limite du mandat



- Comité de nature consultative
- Portée géographique du mandat: secteur de la station Édouard-Montpetit
- Portée thématique: travaux de construction du projet REM

Fin des travaux du comité



- Rencontres en moyenne aux deux mois pendant la durée des travaux
 - Les membres pourront décider d'ajouter des rencontres ou de former des sous-comités afin d'aborder des enjeux particuliers associés aux travaux.
- Mandat du comité couvre la durée des travaux de construction
 - Les membres du comité peuvent décider de mettre un terme à son mandat avant la fin des travaux s'ils estiment que leur apport n'est plus requis.

Modifications aux modalités de fonctionnement



- Les membres du comité adoptent le mandat et les modalités de fonctionnement lors de la première rencontre.
- Toute modification aux modalités de fonctionnement nécessite l'accord des membres.



Dates, lieu, sujet de la prochaine rencontre

Date, lieu, sujets



- À discuter



Sélection des représentants citoyens

Sélection des représentants citoyens



Proposition:

- Deux représentants riverains
 - Deux candidatures reçues
- Deux représentants des parents de l'école primaire Saint-Germain d'Outremont
 - Sept candidatures reçues

Candidatures reçues



Riverains

- Maxime Pelletier
- Francine Vanlaethem

Parents

- Fabrice Désormeaux
- Catherine Lapointe
- Allison Ready
- Sébastien Ouellet
- Hayrati Andriot-M'Chinda
- Jean-Sébastien Joyal
- Véronique Colas

Réseau express métropolitain





Comité de bon voisinage Édouard-Montpetit

Compte rendu – Rencontre de création du comité

26 septembre 2018

Membres présents du comité	
Hayrati Andriot-M'chinda	Citoyen
Fabrice Désormeaux	Citoyen
Jean-Sébastien Joyal	Citoyen
Catherine Lapointe	Citoyen
Sébastien Ouellet	Citoyen
Francine Vanlaethem	Citoyen
Salah Louafi	Université de Montréal
Nancy Boyce	École primaire Saint-Germain d'Outremont
Valérie Tremblay	CPE de l'Université de Montréal



Membres présents du comité	
Louise Larose-Cuddihy	Église Saint-Germain d'Outremont
Bruna Mileto	Garderie Les petits bouts de choux
Stéphane St-Onge	Pensionnat Saint-Nom-de-Marie
Caroline Méthot	Résidence Château Vincent-d'Indy
Marie-Pier Boucher	Poste de quartier 24
Marie-Josée Nobert et Marie-France Paquet	Arrondissement Outremont
Pascal Trottier	Arrondissement Côte-des-Neiges-Notre- Dame-de-Grâce
Isabelle Lebrun	Ville de Montréal
Marc Bisson	Commission scolaire Marguerite Bourgeoys
Thomas Fortin	NouvLR
Manon Robin	NouvLR
Isabelle Lachance	REM
Pierre Tessier	Facilitateur

rem.info



Ordre du jour

- 1) Mot de bienvenue
- 2) Présentation des participants et de leurs attentes face au comité
- 3) Présentation du mandat et des modalités de fonctionnement
- 4) Date, lieu et sujets à traiter lors de la prochaine rencontre
- 5) Sélection des représentants citoyens
- 6) Annexes



1- Mot de bienvenue

M. Pierre Tessier souhaite la bienvenue à tous et remercie les membres d'être présents. Il indique que la rencontre de création du comité de bon voisinage pour la construction de la station Édouard-Montpetit vise à jeter les bases du comité et de sa composition.

2- Présentation des participants et de leurs attentes face au comité

En tant que facilitateur de la rencontre, M. Pierre Tessier invite chaque participant à se présenter, à présenter l'organisme qu'il représente le cas échéant, et à mentionner ses attentes vis-à-vis le comité de bon voisinage proposé.

3- Présentation du mandat et des modalités de fonctionnement

M. Tessier propose une version préliminaire pour le mandat et les modalités de fonctionnement du comité. Les participants sont invités à commenter cette proposition pour bonification.

Les principaux éléments faisant l'objet de discussion sont :

- o Formule des rencontres : il est précisé que les rencontres du comité de bon voisinage sont ouvertes aux résidents riverains et les comptes rendus seront rendus publics environ deux semaines après. Les membres du comité auront toutefois préséance pour poser leurs questions lors des rencontres.
- o Rôle des membres: les membres du comité sont des porte-parole au sein de leurs réseaux et des relayeurs des préoccupations et questions de la communauté. À ce titre, ils doivent être prêts à se faire interpeller. Des membres institutionnels ont été invités à siéger d'office au comité, vu la proximité de leurs installations avec le chantier.
- o Fréquence et invitation aux rencontres: les rencontres auront généralement lieu aux deux mois. Toutefois, puisque les travaux sont déjà en cours, les premières rencontres du comité seront planifiées plus tôt. Il est entendu de tenir une première rencontre rapidement, dans les deux prochaines semaines. Des invitations seront envoyées aux membres du comité, en plus d'un affichage sur nos canaux de communication habituels.

4- Date, lieu et sujets à traiter lors de la prochaine rencontre

Les membres du comité souhaitent tenir la prochaine rencontre le 3 ou le 10 octobre. Elle se tiendra au Pensionnat Saint-Nom-de-Marie.



En plus de l'ordre du jour statutaire, qui inclut la présentation des données sur le bruit et la qualité de l'air, il est proposé que la prochaine rencontre traite du sautage contrôlé, en présence d'un expert, et du cadre du gouvernance du projet.

5- Sélection des représentants citoyens

Près d'une dizaine de riverains ont posé leur candidature pour faire partie du comité de bon voisinage. M. Tessier souligne que, pour être efficaces, les comités de citoyens sont habituellement des groupes restreints, composés de 20 personnes maximum, afin que chacun ait un temps de parole intéressant. Il présente la proposition d'allouer deux sièges aux riverains et deux sièges aux parents de l'école primaire présents. Il invite le groupe à échanger sur cette proposition. Il mentionne que les citoyens non membres pourront évidemment assister aux rencontres du comité puisque celles-ci seront ouvertes au public. Les échanges incluent notamment les points suivants :

- o Le comité doit être inclusif et il est important de valoriser la participation de tous.
- Le statut des membres ne doit pas être limité à « parents » ou « riverains ». Il est important que l'ensemble des membres de la communauté ait l'occasion de faire valoir leurs points de vue.
- o Près de la moitié du comité est constitué de citoyens qui ont un enfant (ou plus) qui fréquente l'école primaire Saint-Germain-d'Outremont. M. Tessier souligne que l'objectif du comité de bon voisinage est d'être représentatif des intérêts de l'ensemble de la communauté et qu'il animera les rencontres en ce sens.

Après délibération, l'ensemble des citoyens présents soulignent leur intérêt à aller de l'avant avec leur participation en tant que membre actif du comité.

Comme les travaux sont déjà en cours, les membres traitent ensuite de certaines questions d'intérêt :

Questions	Réponses
Quelles sont les routes de camionnage et l'horaire des sautages?	Les routes de camionnage ont été présentées lors de la rencontre avec les parents de l'école primaire du 5 septembre dernier. La présentation est disponible sur le site web du rem (rem.info), dans l'espace citoyens Montréal centre-ville.
	Le dynamitage débutera à la mi-octobre. Il est prévu que deux détonations auront lieu par jour, vers 7h et 19h. Cet horaire est sujet aux aléas du chantier.



Est-ce possible de nous faire parvenir la présentation une semaine à l'avance pour nous permettre de nous préparer?	Ce ne sera pas possible de le faire. Nous souhaitons que les présentations soient le plus à jour possible et elles seront finalisées peu avant les comités. Les ordres du jour seront envoyés à l'avance.
Est-ce que les policiers feront preuve de flexibilité dans leurs constats d'infraction près de l'église et de la garderie? Il est difficile de se stationner dans ce secteur, encore plus depuis le début des travaux.	Les constats d'infraction sont donnés par la Ville (firme privée). Il est anticipé qu'elle fera preuve de plus de rigidité pour assurer la sécurité de tous.
Nous souhaitons que l'ensemble des données sur le bruit et la qualité de l'air soient accessibles, afin de nous permettre de constater les minimums et maximums. Cette demande a également été faite lors de la rencontre de parents.	Des données ont été présentées mardi dernier (25 septembre) lors d'une rencontre avec l'école et la commission scolaire. Ces données étaient présentées sous la forme d'une moyenne par jour, en fonction des critères auxquels nous sommes assujettis (24h pour la qualité de l'air et 12h pour le bruit, pendant la journée). Suivi: Faire un retour sur la demande lors du prochain comité
L'école primaire souhaite qu'un débarcadère soit installé sur l'avenue Claude-Champagne pour les parents. À qui doit-on faire la demande et peut-elle être traitée rapidement?	L'arrondissement d'Outremont prend en note la demande. Suivi : Faire un retour sur l'avancement de la demande lors du prochain comité
L'école primaire a également fait une demande pour qu'un feu soit ajouté pour les vélos à l'intersection de Willowdale et Vincent-d'Indy. Où en est cette demande?	Le plan avec l'emplacement du feu a été reçu par le poste de quartier. La demande a été adressée à la Ville centre et l'arrondissement.
	Suivi : Faire un retour sur l'avancement de la demande lors du prochain comité et présenter le cadre de gouvernance du projet
Quel est le périmètre de dispersion de la poussière dans l'air autour de la zone de chantier?	Cette question pourra être adressée lors du prochain comité, en présence des experts pertinents.
	Suivi : Faire un retour sur ce sujet lors du prochain comité
Quel est l'impact potentiel des vibrations sur les structures des maisons?	Cette question pourra être adressée lors du prochain comité, en présence des experts pertinents.



	Suivi : Faire un retour sur ce sujet lors du prochain comité
Nous souhaitons que des brigadiers soient ajoutés aux intersections près de la zone de chantier afin de garantir la sécurité des enfants qui y traversent. Une demande a été faite en ce sens au poste de quartier. Quel en est le statut?	La demande a été analysée. Plusieurs paramètres rentrent en ligne de compte pour l'analyse, incluant le nombre d'enfants et le nombre de virages pour les véhicules, par exemple. Des demandes ont été faites pour trois intersections (avenue Mont-Royal/avenue Vincent-d'Indy, boulevard Édouard-Montpetit/avenue Vincent-d'Indy et un brigadier supplémentaire devant l'école). Le poste de quartier a effectué des comptages, les 5, 12, 13 et 25 septembre, aux deux premières intersections. Aucun enfant non accompagné entre 6 et 12 ans n'a traversé les intersections. La brigadière a été rencontrée plusieurs par des agents spécialisés en sécurité.
À quelles heures ont été effectuées les comptages? Est-ce que le REM peut payer des brigadiers?	Cette information doit être vérifiée par le poste de quartier. Le REM doit faire un retour suite à cette vérification. Suivi : Faire un retour sur ce sujet lors du prochain comité
Une personne de la sécurité publique vient près de l'école. Par contre, cette personne reste dans la voiture et n'en actionne pas les gyrophares.	L'arrondissement d'Outremont indique qu'un suivi sera fait. Un seul patrouilleur est disponible pour le territoire et cette ressource est utilisée à son maximum.
Une aire d'attente pour les camions a été localisée sur le boulevard Édouard-Montpetit, en face de l'aire de jeux extérieurs du CPE de l'Université de Montréal. Cette situation préoccupe les parents.	Plusieurs scénarios ont été analysés pour la localisation de l'aire d'attente. Par exemple, elle ne pouvait être localisée avant la déviation de la piste cyclable sur l'avenue Stirling pour des raisons de sécurité.
	La préoccupation a été transmise par le REM à l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre- Dame-de-Grâce.
	Suivi : Faire un retour sur ce sujet lors du prochain comité et présenter le cadre de gouvernance du projet



6- Annexes

Liste des suivis

Suivis de la rencontre

- Faire un retour sur la demande d'accès aux données complètes
- Faire un retour sur l'avancement de la demande de débarcadère pour les parents de l'école primaire sur l'avenue Claude-Champagne
- Faire un retour sur l'avancement de la demande pour le feu des vélos
- Faire un retour sur le périmètre de dispersion de la poussière
- Faire un retour sur l'impact des vibrations sur les maisons à proximité
- Faire un retour sur la demande de brigadiers supplémentaires
- Faire un retour sur la localisation de l'aire d'attente des camions

Présentation – Rencontre de création (en pièce jointe)